

## Gabriel Martinez-Gros - Ibn Khaldûn et l'idée d'Empire

(notes de Joëlle Alazard)

Gabriel Martinez-Gros (PU Paris Ouest) revient d'abord sur la définition de l'Empire, que l'on voit souvent comme une réalité tyrannique.

- En France, l'Empire renvoie à des réalités très diverses : l'Empire romain, ou l'empire napoléonien : il s'agit d'une réalité éphémère qui n'a rien à voir avec les réalités impériales chinoises ou indiennes. Il est difficile de penser l'Empire en France.
- Rien à voir non plus avec les empires musulmans. Alors que certains empire conservent des royaumes distincts en leur sein, l'islam abhorre les frontières à l'intérieur de son territoire (l'un des premiers actes de gouvernement de Daech a été d'abolir la frontière de l'Euphrate entre la Syrie et l'Irak)
- Il n'y a aucun Empire en Europe en fait : sauf à l'envisager sous l'angle de la chrétienté.

**Ces empires chinois, indiens ou islamiques présentent un certain nombre de traits communs. On peut en distinguer trois, pour les penser de concert :**

1. **Le splendide isolement** : l'empire est une entité politique sans rival (politique). Il n'y a pas d'autres empires à côté de lui. Les Chinois, les Mongols n'ont pas de voisins, il n'y a des que des confins, forcément barbares.
2. **Les contrastes de richesse et d'urbanisation sont immenses.** L'Empire se conçoit comme une clairière de civilisation dans des forêts de tribus. Au-delà de l'Empire, il n'y a rien. Un condamné à mort de l'Empire romain ne fuit pas car il n'y a rien hors de l'Empire. La Perse peut-être. A peine !
3. **Le fonctionnement de l'empire combine la production de populations denses qui l'abrite et celle des tribus des confins.**

**L'empire est d'abord une forme de gouvernement : qui allie, qui combine les fonctions de productions des populations qui vivent à l'intérieur des frontières. Le *limes* de l'Empire romain, les murailles de Chine : c'est une manière de distinguer l'autre, de créer le barbare. Mais le barbare n'est pas exclu de l'Empire, on raisonne par un jeu étrange : on crée un barbare en fixant les limites de l'Empire.**

**Ibn Khaldun : le seul historien au monde qui explique cela.** Gabriel Martinez-Gros ne livre que quelques éléments essentiels de sa biographie. Il meurt au Caire en 1406. Dans des temps impériaux et coloniaux il a été tenu par Toynbee et Braudel comme le plus grand historien de l'Islam, le plus grand historien avant la modernité, avant le XIXe. Cet historien pense

RDV de l'Histoire de Blois - Octobre 2015

l'Etat, la barbarie, la civilisation. Et l'Empire est pour lui la seule manière de gouverner si l'on considère que l'épanouissement de la civilisation est le but de l'humanité.

**Comment créer la richesse ? C'est l'une des questions qui structure la pensée d'Ibn Khaldun.**

A l'époque où il vit, il faut entre 1500 et 2000 ans pour que la population double, alors qu'au XXe, il faut 40 ans. Comment dans ce cas créer la richesse, puisque l'Empire a besoin de richesses ?

**Il faut créer artificiellement la richesse par un mécanisme de coercition.** La ville est parfaite pour cela : c'est un rassemblement de ressources et d'hommes ; l'abondance des hommes permet la division du travail et donc la spécialisation des métiers (et les seules innovations possibles dans une société agraire **qui n'en connaît pas**).

**L'impôt seul peut accroître la richesse du pouvoir. Car l'Etat a besoin d'armes, pour tuer les résistants et protéger le troupeau contre les prédateurs environnants.**

**Un seul inconvénient, politique : ce processus est forcé. Il suppose le désarmement total des populations sur lesquelles reposent l'impôt. C'est une tyrannie qui s'assume. Le monde, dans cette optique, doit être sans solidarités, car elles sont dangereuses :** l'Etat se substitue à la tribu primitive qui était le cadre de solidarité. Les institutions de l'Etat sont omniprésentes, tendent à remplacer les cadres anciens.

**L'Etat a par ailleurs besoin des barbares : ceux qui ont les armes sont appelés au pouvoir.** C'est pour cela que tout pouvoir impérial est souvent étranger aux masses productrices aux peuples qu'il protège, qu'il s'agisse des Janissaires ottomans, des Mongols de l'Inde. L'appareil d'Etat est donc souvent étranger : Mongols sont blancs et musulmans alors que les Hindous foncés et hindouistes. Il en va de même à Rome : la force des armes est étrangère, même à Rome, quand l'armée de l'Empire se barbarise.

**Seule l'Europe échappe à ce modèle impérial. Les Etats européens, longtemps, n'existent pas :** il n'y pas de véritable impôt d'Etat, il n'existe que des redevances seigneuriales, des rentes dispersées en Europe. Les populations des empires chinois, indiens, musulmans ont été beaucoup plus tôt imposés par le pouvoir central, au nom de la défense contre les confins barbares.

**Mais une fois les barbares au pouvoir : le chef de la tribu devenu tête de l'Empire désarme à son tour puisque les hommes armés dans l'Etat sont un danger.** « L'Etat a toujours tendance à se suicider ». Au bout de 3 ou 4 générations il y arrive : à force de se méfier de ses élites militaires !

RDV de l'Histoire de Blois - Octobre 2015

**Il n'y a pas d'énigme des grandes invasions : il n'y a eu que la « victoire de minorités de loups sur d'immenses majorités de moutons ».** Que l'on prenne l'exemple des Perses achéménides au Ve, de la fulgurante conquête d'Alexandre le Grand, des Romains, des Turcs, des Mongols : on a toujours des épisodes guerriers flamboyants qui révèlent les masses désarmées. Des masses désarmées auparavant par l'Etat, des masses que l'on veut voir avant tout comme des masses productives : c'est la privation de violences, le travail des sédentaires qui empêche la défense et assure le succès des guerriers minoritaires.

Les grands conquérants ne sont que l'indice de la présence des conquis ; il faut qu'il y ait des conquis d'avance pour qu'il y ait des conquérants.

La violence apparaît avec l'Empire, lors de la conquête. Mais parce que l'Empire n'est pas violent : il dépouille de la violence. Voilà la pensée d'Ibn Khaldun.

**Sa pensée est difficile à comprendre après deux siècles démocratiques :** la révolution scientifique a enrichi les populations, a permis la démultiplication de la population.... Ce n'est plus seulement l'impôt qui mobilise la richesse, comme dans les sociétés anciennes. La révolution industrielle, c'était d'autres moyens de créer de la richesse, de manière inédite. Et à l'inverse des sociétés impériales anciennes, ce n'était pas la capitale qui en bénéficiait le plus de manière automatique (penser à Manchester par exemple, aux villes du Nord en France, à la Ruhr en Allemagne).

**Ces sociétés industrielles ont fait tomber les privilèges aristocratiques,** et le plus important, pour penser la notion d'empire, c'est qu'ils ont appris aux peuples à se servir des armes, à travers le service militaire obligatoire. Entre 1870 et 1970 : tous les pays d'Europe relèvent des mêmes types de régime et le privilège aristocratique des armes a disparu. Les nobles qui chassaient et faisaient la guerre pour se distinguer appartiennent à un temps révolu : le peuple a appris à les manier. Les privilèges aristocratiques sont tombés. Le régime des masses a remplacé les régimes élitistes multiséculaires, multimillénaires.

**Ces deux siècles ne sont-ils pas une parenthèse ? Les générations qui viennent ne vont-elles pas connaître à nouveau un phénomène d'empire ? On retrouve dans le monde les conditions essentielles de la renaissance impériale :**

- La sédentarisation des populations
- L'éradication de la violence, désormais acquise pour l'immense majorité des habitants de la planète
- Une triade fondamentale : l'urbanisation, la scolarisation, la baisse de la fécondité des couples.

C'est la non-violence et le désarmement des masses qui explique l'extrême-violence des minorités (exemples du Moyen-Orient et de

RDV de l'Histoire de Blois - Octobre 2015

l'Amérique latine). Les conquis sont déjà en place, ils n'attendent plus que les conquérants.

On peut alors penser différemment la guerre civile en Syrie : il y a eu un abandon du pays inutile (la vallée de l'Euphrate) par un gouvernement très affaibli qui essaie en revanche de tenir Damas et Alep, là où sont les contribuables.

**Le discours djihadiste** : une idéologie qui les rejoint et qui les unit de la Mauritanie à la Chine ; ils partagent une cause qui s'étend très loin dans le monde. C'est une idéologie qui prospère dans un cadre où l'on entend des propos pacificateurs de l'école, de la presse... L'Occident peine à penser la violence du jihadisme : ils ont rétabli l'esclavage, une réalité indiscutable que l'on peine à admettre. L'empire n'a que faire des majorités dont ils ne recherchent pas la sympathie. Les élites guerrières se moquent des bons sentiments du troupeau sédentaire, de celui qui ne se battra pas.

Le jihadisme est, dans ce cadre, un mouvement nouveau. C'est un régime qui fait rupture avec le mouvement des masses. Les hommes de Daech et les Talibans se réclament élites guerrières. Peu leur importe le sentiment des masses : ils sont l'élite combattante.

La R° industrielle aura-t-elle été une parenthèse permettant de constituer les sociétés démocratiques ? Les conditions sont en tout cas rétablies pour l'Empire. Le premier instinct de pacifistes : c'est de combattre cette violence par l'éducation, l'entreprise, l'économie, l'intérêt bien compris. Mais les outils de la sédentarisation sont hors d'état pour combattre cette violence : les masses sont là pour travailler, l'élite guerrière, c'est eux.

La décision politique dans la configuration impériale exclue la démocratie. Pour jouer le jeu des violents, il faut risquer sa vie.

Des risques que l'on croyait ensevelis avec les vies de nos pères, de nos grands-pères, dans nos sociétés extrêmement civilisées. Lorsque nos sociétés sédentaires déploient de la violence, c'est la violence d'une minorité : les armées.

Dans le monde des régions qui ne sont plus contrôlées, y compris dans des Etats démocratiques comme le Brésil : une voiture qui arrive dans les favelas à la suite d'une erreur de programmation d'un GPS a été récemment mitraillée.

---

Isabelle Heullant-Donat

Présentation du dernier ouvrage d'Alain Demurger *La persécution des Templiers - journal*

RDV de l'Histoire de Blois - Octobre 2015

Alain Demurger, MCF honoraire Paris I. Spécialiste des Templiers et des ordres religieux militaires.

*Moines et soldats* - Seuil 2002

*Jacques de Molay* - 2002, 2007, 2014

Les Templiers, un sujet qui fascine : entre secrets, trésors cachés. Nous savons pourtant qu'il n'y a pas de Trésor des Templiers.

Le livre d'Alain Demurger n'est pas une énième histoire des Templiers. Il s'agit d'un journal ; d'une chronique judiciaire et des archives lues différemment. La forme du journal entend donner un autre sens au procès.

Alain Demurger : Pour les procès verbaux français, l'on possède 2300 noms de Templiers. Une moitié vivante et l'autre moitié non-vivante. Une moitié arrêtée le 13 octobre 1307 au petit matin et ayant suivi les différentes phases de la procédure jusqu'en 1312. Beaucoup de Templiers n'ont pas laissé de traces d'une déposition. A-t-on perdu les archives ou n'ont-ils pas été interrogés ? Cela n'est pas impossible : le roi de France puis l'Eglise qui reprend les choses en main ne s'intéressent qu'à ceux qui ont avoué des fautes. Beaucoup n'ont rien dit, beaucoup se sont rétractés : il existe de nombreux Templiers dont on ne tire rien.

C'est en France que se déroule la 1ère phase du procès initiée par le roi. Dans les autres Etats, il n'y a que la procédure pontificale, quand la papauté reprend la main. En France, de ce fait, des aveux ont été obtenus par la torture.

Alain Demurger souhaitait traiter de l'ensemble des Templiers et pas seulement de ceux qui ont avoué. On a des traces pour 50% tout au plus des Templiers. Il faut donc s'interroger sur le silence des sources.

Revenir sur le contexte de 1307 : les Templiers n'étaient pas en difficulté, il y avait encore beaucoup d'hommes qui entraient dans l'ordre du Temple ; à l'inverse de ce que l'on entend souvent, il n'y a pas eu de désaveu du Temple dans les dernières années de son existence.

Il faut bien comprendre que l'affaire ne s'est pas jouée à deux mais à trois : Philippe le Bel était « empereur en son royaume » mais voulait aussi être pape en son royaume : c'est-à-dire maîtriser son clergé.

Philippe IV était-il le principal défenseur de l'orthodoxie dans son royaume ? Voulait-il s'affranchir des autorités pontificales pour agir sur le plan religieux, nommer des évêques ? On diffusait de plus en plus l'idée que le royaume de France était un corps dont le roi constituait la tête alors que le clergé était l'un des membres.

Les relations entre le roi et le pape doivent être pensées sous l'angle des séquelles de l'attentat d'Anagni : la petite troupe a été menée par Colonna mais aussi Nogaret. Dans la résidence d'été du pape, ces hommes

RDV de l'Histoire de Blois - Octobre 2015

voulaient avertir le pape qu'il était cité à comparaître devant un concile œcuménique pour hérésie. Mais le pape n'est pas docile, le pape se rebelle, excommunique le roi de France et tous ceux qui ont été les agents actifs de l'opération. Boniface VIII est mort un mois après.

**Philippe IV voit son excommunication levée mais les autres excommunications ne sont pas levées par Clément V élu en 1305 : donc il s'agit, pour Philippe IV, d'effacer les séquelles d'Anagni. L'affaire des Templiers n'était pas longuement préparée : c'est un moyen d'action supplémentaire pour obtenir de Clément V la condamnation de la mémoire de Boniface VIII, sauver Nogaret.**

Bien sûr certains membres de l'Ordre du Temple ont été fautifs, ont péché par la chair, se sont peut-être livrés à des rituels initiatiques un peu poussés : mais les aveux ont été obtenus sous la torture. Des listes ont été dressées pour définir les hérétiques : pour que l'on puisse agir contre eux comme ordre hérétique : il faut qu'il avouent avoir renié le Christ, avoir craché sur la croix, être sodomite etc. Il faut avouer un ou deux chefs. Jacques de Molay a reconnu avoir renié le Christ et craché sur la croix (puis il dira qu'il a renié de bouche mais pas de cœur et craché à côté de la croix et pas sur celle-ci). En 1307, des inquisiteurs agissent sans que le pape soit consulté : ils n'ont pas été mandatés et sont utilisés par le roi pour couvrir son action.

**Le pape a repris l'affaire des Templiers en main** : le pontife demande à voir si l'ordre est hérétique ; il souhaite une enquête sérieuse, plus longue : l'enquête a pris 5 ans.

**L'ordre n'est pas en crise** : le recrutement continue entre 1300 et 1307 quand les choses commencent à aller mal avec le roi de France. Ils ont très mauvaise presse : on les accuse de ne pas être à la hauteur en Terre sainte, alors que les fortifications tombent les unes après les autres... Mais si l'on observe plus attentivement, bon nombre de Templiers se replient à Chypre : l'action en faveur de la Terre sainte continue de Chypre. Et ceux qui sont à Chypre n'ont rien avoué du tout. **Ce n'est pas un ordre anémié.**

**1308 : le roi lance une procédure contre l'ordre mais aussi contre les personnes. Une double procédure qui devait être menée par des processions pontificales.** On voit dès lors apparaître des questions différenciées, des procédures différentes. Lorsque la commission se réunit, les Templiers du royaume qui voulaient défendre l'ordre sont venus en masse à Paris : 659 viennent à Paris pour défendre leur ordre et rejeter toutes les accusations qui étaient portées contre leur ordre.

Ce sursaut des Templiers met le roi en porte à faux ; pour les juristes du roi, il faut arrêter cela. C'est l'archevêque de Sens Philippe de Marigny, demi-frère d'Enguerrand, qui décide de confronter les deux procédures.

Quelle fut l'action de l'archevêque de Sens ? Il mit en contradiction les Templiers qui ont défendu l'ordre devant le roi alors qu'ils ont reconnu des

RDV de l'Histoire de Blois - Octobre 2015

fautes contre les individus devant l'Eglise. Ils ont donc été condamnés pour relaps : ils retombent dans leur erreur ce qui leur vaut le bûcher.

C'est donc l'archevêque de Sens qui brise la défense des Templiers : a jugé 54 templiers et en envoie cinq au bûcher. L'archevêque de Reims fait la même chose pour 9 Templiers. On dénombre 68 brûlés entre Sens et Reims : certains ont dit que ce qu'ils avaient déclaré avant était faux.... Mais d'autres ne veulent pas nier, tout en sachant ce qui les attend. 124 documents qui sont les frais de quittance des Templiers emprisonnés entre juillet

En 1310, l'on dénombre 138 brûlés. Donc 138 qui depuis 1307 nient, résistent, s'entêtent. Un exemple, celui de Henri de Harcigny : ce Templier refuse de charger l'ordre ; détenu entre 1308 et 1312 il n'avouera jamais. Le livre d'Alain Demurger permet d'observer une capacité de résistance qui va très au-delà de ce que l'on avait imaginée. La justice d'Eglise beaucoup plus clémentine que la justice royale.